

RELEVÉ DE DECISIONS

4 MARS 2016 - COMITE DE PILOTAGE DU RESEAU RURAL AUVERGNE

Ouverture

A l'ordre du jour de ce premier Comité de pilotage du Réseau rural Auvergne 2014-2020 :

1. Présenter le Réseau rural Auvergne pour cette nouvelle programmation ([diapos 3 à 13](#))
 - le cadre dans lequel il s'inscrit
 - son fonctionnement, sa gouvernance
 - ses missions
2. Les actions du Réseau ([diapos 14 à 25](#))
 - le bilan des actions 2015
 - validation du plan d'action 2016

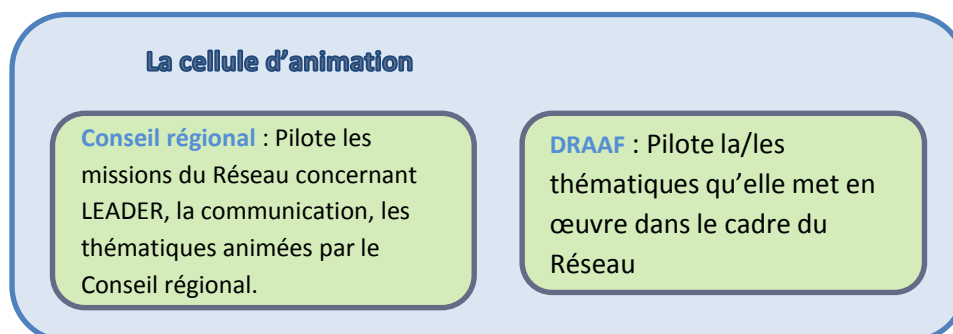
Pour mémoire, le Conseil régional d'Auvergne est devenu autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2020 (1,2 milliard d'euros). Toutes les « anciennes Régions » ont mis en place leur PDR et donc leur propre Réseau Rural selon des modalités différentes. A terme, une certaine homogénéisation sera sans doute lancée sur certains points et un travail collaboratif est prévu avec les collègues de Rhône-Alpes.

Le co-pilotage du Réseau Etat/Région sera poursuivi. L'agriculture et la forêt ont bien leur place au sein des actions du Réseau. La DRAAF devrait recruter un ETP au 1^{er} juin 2016 pour contribuer à l'animation notamment sur cette thématique.

Le Conseil régional réaffirme un lien fort entre le FEADER et le Réseau qui est un outil du PDR. Le règlement européen impose que certaines missions soient mise en œuvre par le Réseau notamment être un relais de communication sur le PDR Auvergne, accompagner les GAL LEADER dans la coopération et l'évaluation, contribuer au Réseau national et européen...

La [gouvernance](#) du Réseau demeure informelle et souple. Le comité de pilotage est l'organe décisionnel du Réseau, il est central à l'action du Réseau car il valide son plan d'action.

Le fonctionnement de la cellule d'animation évolue pour cette nouvelle programmation :



Retrouver sur la [présentation l'ensemble des missions du Réseau.](#)

Bilan des actions

Retrouvez le [bilan des actions du Réseau en chiffres et en images](#).

Au bilan des actions menées en 2015 figure notamment la remise à jour du [site Internet](#), la création d'un groupe consultatif numérique et d'une nouvelle newsletter. Vous pouvez trouver sur le site, dans un souci de transparence et de compréhension partagée tous les comptes rendus, les dépenses engagées, etc...

Pour ce qui concerne les thématiques développées, toutes les actions ont été construites en partenariat avec des acteurs de terrain (association, GAL, département etc..).

Le groupe de travail « Agriculture et développement durable » a lancé son action sur [l'agro-écologie en juillet](#) (au lycée agricole de St Flour), les échanges d'expériences et la présentation des outils facilitant les transitions vers des pratiques plus durable dans le domaine agricole ou encore dans la gestion des espaces communaux était à l'ordre du jour. Suite aux demandes des participants, la [seconde réunion](#) en décembre 2015 (lycée agricole de Rochefort Montagne) a été abordée de manière plus pratique. L'entrée choisie était l'agro-écologie dans le système d'élevage. Les participants ont pu constater ce que cela signifie concrètement sur le terrain en termes de changement de pratiques et de résultats obtenus.

- Une 3^{ème} réunion est prévue sur l'agro-écologie : l'objectif sera de mobiliser un maximum d'acteurs qui ne sont pas déjà sensibilisés à l'agro-écologie.
- La communication en direction des élus, des responsables des Chambres d'agriculture et d'autres publics que les agriculteurs (entreprises, recherche) est à affiner et intensifier.
- Le Président du GAL de la Jeune Loire indique que le programme agricole de sa communauté de communes intègre ces pratiques là et qu'une fiche-action concernant les plantes locales a été réalisée. Il préconise que le partenariat avec les lycées agricole perdure. Cet avis est partagé par les services de la DRAAF qui précisent que les EPL ont plusieurs missions au-delà de la pédagogie dont : l'animation le territoire et la réalisation d'expérimentations. Les programmes de formation sont en cours de révision dans tous les établissements pour intégrer cette référence à l'agro-écologie (1 ou 2 BTS déjà rénovés en ce sens).

Le séminaire « [La transition énergétique en pratique](#) » a réuni une centaine de participants en septembre dernier au Puy-en-Velay. Cet échange d'expériences a permis de recenser les moyens, interlocuteurs, bénéficiaires potentiels, montages financiers et d'en assurer la diffusion.

Enfin, le Réseau rural Auvergne, en partenariat avec Cap rural, a organisé une rencontre technique Auvergne & Rhône-Alpes sur la coopération LEADER. Un [outil méthodologique](#) ainsi [qu'une vidéo](#) ont été réalisées pour donner aux GAL les premières clefs pour se lancer dans la coopération et débiter un projet et promouvoir la coopération auprès des membres de leurs comités de programmation LEADER.

Afin de donner une meilleure idée concernant la nature des participants, leurs attentes et l'utilité des actions du Réseau, retrouvez sur la [présentation](#) (diapo 17 à 20) un extrait de l'évaluation des actions 2015.

Dépenses 2015

40.441,08€ de dépenses ont été engagées par le Conseil régional d'Auvergne (hors animation) en 2015 pour le Réseau rural. Au total, le cofinancement du FEADER intervient à 63 % et celui de la Région à 37 %. La DRAAF indique un apport du Ministère de l'Agriculture de 10.000 € en 2016. Pour information, et même si la comparaison est difficile eu égard au champ d'action de Cap rural, la structure rhônalpine compte 11 ETP.

Les actions 2016

Le Réseau rural poursuivra en continu

- ✓ L'organisation de toutes ses actions en partenariat avec les acteurs de terrain
- ✓ L'accompagnement des GAL à la coopération LEADER (4 projets en cours d'accompagnement)
- ✓ Son travail de relais de la communication FEADER (PEI...)
- ✓ Gestion du site internet, envoi des newsletters
- ✓ Contribution au Réseau rural national

1^{er} semestre

- ❖ Lancement du groupe « Solidarités pour les territoires » dans l'Allier

Les échanges avec les participants de l'atelier « Solidarités » lors de l'assemblée de lancement du Réseau ont dégagés deux types d'interventions distinctes :

- comment faire dans une petite commune ou au sein d'une intercommunalité pour continuer à proposer des services (solidarité organisationnelle),
 - les territoires ruraux sont porteurs d'un certain nombre d'innovations locales pour améliorer les solidarités entre personnes âges, petite enfance, nouveaux et anciens habitants, etc., pour lesquelles la communication n'est pas toujours forcément très développée.
- Publics à associer : l'ACEPP qui travaille sur la petite enfance (accueil de nouvelles familles, développement de projets autour de la cohésion sociale, accompagnement de projets intergénérationnels), la MSA qui développe des actions sur l'intergénérationnel, les élus, les CCAS,...
 - Ne pas opposer solidarités sociales/citoyennes avec les solidarités organisationnelles/institutionnelles car elles ont besoin l'une de l'autre
 - Etre très vigilant sur le vocabulaire utilisé (ex : le mot mutualisation renvoie à la loi de réforme des collectivités territoriales, le mot pauvreté peut être mal perçu même si la lutte contre la pauvreté fait partie des enjeux du PDR)
 - Sur l'aspect solidarité organisationnelle, un point de vigilance est avancé concernant la mutualisation des services. Il s'agit d'un système d'organisation interne propre à chaque EPCI (schéma), et il serait risqué pour le Réseau de laisser à penser qu'il s'y engage. Par contre, les contrats de réciprocité (Aurillac/Lyon par exemple) semblent une bonne porte d'entrée.

- Dans le cadre de la refonte des intercommunalités, on peut s'interroger sur l'existence de solidarités nouvelles, de réseaux d'entraide en milieu rural, de réseaux intergénérationnels
- La démonstration d'exemples est le meilleur moyen pour fédérer autour des solidarités. Le Réseau pourrait s'inspirer du congrès national des maires ruraux réuni à Murol où vingt-quatre associations œuvrant en milieu rural sont venues communiquer sur leurs différentes interventions.
- Des exemples simples et pragmatiques comme la récupération d'ordinateurs dans les grandes administrations pour installation en écoles rurales peuvent inspirer d'autres communes à s'engager dans ce type d'actions.
- Le Réseau pourrait regarder de plus près le travail de l'association « Bleu, Blanc, Zèbre » portée par Alexandre Jardin qui réalise un travail remarquable d'aide à l'insertion et à l'emploi.
- Au vu des différentes idées échangées, un nouveau sondage sera mis en ligne.

Point de vigilance : le positionnement du Réseau rural sur ce thème est d'autant plus délicat que le contexte de mutualisation territoriale est perturbant, qu'un certain abattement des élus est constaté devant la complexité de la situation et que des budgets contraints ne laissent pas présager d'augmentation de la part du social. Le recensement de toutes les actions de solidarité représente déjà un chantier considérable.

- ❖ Conférence annuelle (bilan 2015/perspective 2016) + conférence thématique transversale aux sujets abordés par le Réseau.

Le comité technique propose de valoriser des travaux de recherches par exemple sur les processus d'innovation ou encore la gestion du temps

2ème semestre

- ❖ Organiser une 3ème rencontre du groupe « Agriculture et développement rural » (cf. bilan plus haut)

La Chambre d'agriculture souhaite également s'investir sur ce point. Pourquoi pas sur le thème universel de l'alimentation ?

- ❖ Organiser une consultation des acteurs, notamment via le groupe consultatif numérique, pour cibler les autres thématiques à développer dans le cadre du groupe « Agriculture et développement rural »

- ❖ Renouveler le séminaire sur la transition énergétique dans le Puy-de-Dôme
Des demandes du terrain sont remontées pour tenir une nouvelle réunion sur la transition énergétique. Le département du Puy-de-Dôme propose de s'associer à l'organisation de cette action.

- ❖ Un second volet à la rencontre technique coopération Auvergne/Rhône-Alpes
Une rencontre a lieu avec Cap rural fin mars pour évoquer ce point

- ❖ L'évaluation LEADER

- Proposition de mettre en place une évaluation commune (quelques critères communs par exemple...)

Thématique que le Réseau pourrait aborder à moyen terme : l'accompagnement des porteurs de projet plutôt issus du privé pour favoriser la mobilisation du FEADER en Auvergne.